



Bruxelles, le 11 janvier 2022

CM 1113/22

**Dossier interinstitutionnel:
2021/0146(COD)**

**CODEC
UD
UK
WTO
PROCED**

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.8765

Objet: Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) 2019/216 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le contingent tarifaire de l'Union pour la viande bovine de haute qualité en provenance du Paraguay

Résultat de la procédure écrite engagée par la CM 5922/21:

- Adoption de l'acte législatif

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 5922/21 du 5 janvier 2022 a été clôturée le 11 janvier 2022 et que toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2019/216 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le contingent tarifaire de l'Union pour la viande bovine de haute qualité en provenance du Paraguay, dont le texte figure dans le document PE-CONS 75/21.

La majorité qualifiée requise a été atteinte. Dès lors, le règlement susmentionné est adopté.